

6 octobre 2021 | Journée nationale des aidants

Ma Boussole Aidants : déjà plus de 70 000 solutions d'accompagnement de proximité référencées

Paris, le 9 septembre 2021 - À l'occasion de la Journée des aidants du 6 octobre, l'Agirc-Arrco met en lumière les solutions d'accompagnement initiées par le régime complémentaire de retraite et les groupes de protection sociale, pour les 11 millions de Français qui prennent soin d'un proche, qu'il soit malade, en situation de handicap ou de dépendance liée à l'âge. Deux nouveautés sont lancées cette année : la plateforme en ligne Ma Boussole aidants et une série de podcasts dédiée aux difficultés émotionnelles et psychologiques rencontrées par les aidants.

Ma Boussole Aidants :
Une base de données inédite
pour orienter les proches aidants partout en France



Qui contacter pour faire appel à un service de soins à domicile pour mon proche malade ?

À quelles aides financières prétendre ? ...

Quelle association peut m'accompagner dans mon rôle d'aidant ?

Quel organisme pour partir en vacances avec mon proche ?

Parce que les situations d'aidants sont variées et les aides dispersées entre une multitude d'acteurs, l'Agirc-Arrco propose, dans le cadre de son action sociale, [Ma Boussole Aidants](#), **la première plateforme en ligne répertoriant l'ensemble des structures et interlocuteurs adaptés - associations, entreprises, services publics - pour les aidants et leur proche**. Cette plateforme a été pensée par et pour des aidants. Sa base de données nationales, construite avec les contributions de structures spécialisées et des partenaires en régions tient compte des spécificités de chaque situation : perte d'autonomie liée à l'âge, maladie d'Alzheimer, situations de handicap physique ou intellectuel, etc...

« L'objectif de cette initiative est de simplifier le parcours de recherche des aidants afin de leur ouvrir l'accès à des aides et accompagnements qu'ils n'auraient pas sollicités par manque de connaissance des dispositifs ou manque de temps », explique **Frédérique Decherf, Directrice de l'Action sociale de l'Agirc-Arrco**.

Un constat partagé par **Lauren, aidante** d'une petite fille avec trouble neurodéveloppemental et partie-prenante du projet Ma Boussole aidants : « *Trouver la bonne information pour les aidants, c'est le plus compliqué. Il existe beaucoup d'initiatives pour nous aider, mais nous n'en avons pas forcément*

connaissance. *Ma Boussole Aidants, c'est un projet d'envergure, qui répond à un vrai besoin des familles* ».

Depuis son lancement, **le site centralise plus de 70 000 services et aides géolocalisables** selon son domicile. Ces solutions sont réparties dans une douzaine de rubriques : *Orientation et démarches, aide à domicile, aménagement du cadre de vie, soutien, vacances, loisirs, lieux d'accueil et de vie, modes de garde, scolarisation...* Via des questionnaires en ligne, l'aidant peut être également accompagné dans l'évaluation de ses besoins et évaluer l'éligibilité du proche à différentes aides financières. **2/3 des utilisateurs sont des femmes et la moitié a moins de 35 ans.** « *Soit des utilisateurs pour l'instant plus jeunes que la moyenne d'âge des aidants, qui est aujourd'hui de 54 ans* », précise Frédérique Decherf.



« Tout au long du chemin », un podcast pour retracer le parcours éprouvant d'un aidant

Être aidant, c'est aussi affronter des difficultés émotionnelles et psychologiques au quotidien. À travers sept épisodes, « Tout au long du chemin » donne la parole à cinq aidants qui racontent leur parcours et celui de leur proche. Le podcast aide à prendre conscience du cheminement émotionnel par lequel passe les aidants, via l'éclairage de la psychologue Emilie Gabillet, spécialisée dans l'accompagnement des aidants, et ce dans le but de contribuer à mieux comprendre et partager cette expérience. >Un podcast accessible depuis toutes les plateformes et le site [agirc-arrco.fr](https://www.agirc-arrco.fr)



Des services complémentaires proposés par l'Action sociale Agirc-Arrco

L'information et l'accompagnement des aidants est une des orientations prioritaires de l'Action sociale Agirc-Arrco depuis plusieurs années. Des solutions sont proposées par le régime et les groupes de protection sociale pour alléger le quotidien des aidants, et notamment celui des salariés aidants.

- **Une vidéo et un guide pour les salariés aidants.** Congés légaux et aménagement du temps de travail, services d'aide et de soins à domicile, solutions de répit, aides financières, sources d'information, associations de soutien... [La vidéo « Je travaille tout en aidant l'un de mes proches »](#) fait le tour des solutions proposées aux salariés pour leur permettre de concilier leur activité professionnelle avec l'accompagnement de leur proche. En complément, [le guide salariés aidants](#) Agirc-Arrco recense l'intégralité des solutions existantes.
- **Des accompagnements spécifiques pour les plus de 75 ans, financés par le régime :** « [Sortir Plus](#) » pour accompagner les personnes âgées lors de sorties de loisir ou rendez-vous médicaux ; « [Diagnostic Bien chez moi](#) » pour adapter son domicile à son âge et son handicap, avec l'aide d'un ergothérapeute ; [Un service d'aide à domicile momentanée](#) en cas de

difficultés passagères : convalescence, retour d'hospitalisation, absence d'un proche aidant, etc.

- **Des bilans de prévention pour prendre soin de soi avec un professionnel de santé.**

Pour aider les aidants à prendre soin de leur équilibre physiologique et psychologique, les centres de prévention Agirc-Arrco proposent d'effectuer gratuitement et sans condition d'âge pour les proches aidants, un bilan de prévention dans l'un de ses 150 lieux d'accueil ou à distance, par téléphone ou visioconférence. Ce bilan complet couvre le champ médical, psychologique et social et donne suite à des conseils personnalisés et un suivi organisé.

<https://www.centreprevention.com/>

Contacts presse

Virginie BELLOIR – Agirc-Arrco – dc.presse@agirc-arrco.fr – 06 99 66 84 94

Marguerite NOBLECOURT – marguerite.noblecourt@maboussoleaidants.fr – 06 08 52 26 96

Léa Cauchi – CorioLink – lea.cauchi@coriolink.com – 06 24 96 84 31

À propos de l'Agirc-Arrco et de son action sociale

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 23 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs, ainsi que 1,6 million d'entreprises. 13 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant à 83 milliards d'euros.

Selon le principe fondamental de solidarité entre les générations, constitutif au régime, l'Agirc-Arrco développe depuis l'origine une action sociale, en direction des personnes fragilisées, qu'il s'agisse de retraités, d'actifs, de demandeurs d'emploi ou de personnes en perte d'autonomie. L'action sociale Agirc-Arrco mène des actions complémentaires aux acteurs privés et publics dans 4 champs d'intervention prioritaires : le bien vieillir, le soutien et l'accompagnement des proches aidants, la perte d'autonomie des personnes âgées et le retour à l'emploi des actifs les plus fragiles. Chaque année, près de 2 millions de personnes sont accompagnées par l'action sociale Agirc-Arrco, pour un budget global d'environ 330 millions d'euros.

> [Pour en savoir plus sur l'action sociale Agirc-Arrco envers les aidants familiaux](#)

> [Consulter notre plaquette action sociale Agirc-Arrco](#)

A propos de Ma Boussole Aidants

Ma Boussole Aidants est un **service digital qui centralise l'accès aux informations et aides disponibles en proximité** pour les aidants et leurs proches. L'objectif est de leur faire gagner du temps et de l'énergie grâce à des réponses claires, fiables et personnalisées. Intuitif, le parcours propose des témoignages sur les moments clés dans l'accompagnement d'un proche, des préconisations de solutions géolocalisées correspondant à la situation du couple aidant-aidé, et un questionnaire qui permet d'évaluer l'éligibilité du proche à différentes aides financières.



Cette initiative est devenue une coopérative (Société Coopérative d'Intérêt Collectif - SCIC) en octobre 2020, financée par l'AGIRC-ARRCO, pour permettre à tous, personnes physiques ou morales, acteurs publics, privés ou associatifs, d'être partie prenante de cette action d'intérêt général, et non marchande. Ce format permet de faciliter les coopérations entre acteurs en décloisonnant le monde associatif, public et privé ; et de tirer collectivement partie, et de façon vertueuse de l'ensemble des bénéfices sociaux et sociétaux visés.